



# Critères et formulaire de demande de création d'un nouveau groupe d'intérêt des membres

## Objet

La Section des groupes d'intérêt des membres (SGIM) a été créée pour appuyer la volonté du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) d'offrir une famille professionnelle à tous les médecins de famille, quels que soient leurs intérêts cliniques et non cliniques, leurs milieux de travail et leurs types de pratique.

Créé par des médecins de famille pour des médecins de famille, chacun des groupes d'intérêt des membres de la Section rassemble des membres ayant des intérêts de pratique semblables afin qu'ils puissent partager de l'information, établir des liens, développer des soutiens à la pratique et du matériel pédagogique et les rendre accessibles.

- Les groupes d'intérêt des membres éclairent et soutiennent les efforts de plaidoyer du CMFC.
- Chaque groupe d'intérêt des membres est dirigé par un président et un vice-président; il bénéficie du soutien du directeur associé des Programmes et soutien à la pratique du CMFC, des médecins-conseils, responsable, responsable adjoint, coordonnateur de l'engagement et coordonnateur de la SGIM ainsi que des ressources et du financement du CMFC.
- Le Conseil de la SGIM offre leadership et conseils stratégiques à la Section.

Le formulaire de demande aidera les membres du CMFC à déterminer les sujets émergents ou les lacunes dans la pratique de la médecine familiale et à présenter

au Collège une demande de soutien financier et non financier. Il sera examiné par le personnel du CMFC et le Conseil de la SGIM qui détermineront l'adéquation, la pertinence et la faisabilité de la demande.

## Critères pour la création d'un nouveau groupe d'intérêt des membres

### Sujet clinique ou non clinique

Afin de garantir la validité, l'efficacité et la viabilité d'un nouveau groupe d'intérêt des membres, les critères à respecter pour sa création tiennent compte de quatre aspects.

- Le groupe doit avoir une portée nationale/pancanadienne; la demande doit être appuyée par au moins cinq médecins de famille de différentes provinces et/ou différents territoires pour démontrer que la création du groupe présente un intérêt national.
- Il existe des preuves d'une lacune dans les connaissances/la pratique des médecins de famille (sondage, littérature, etc.).
- La création d'un groupe d'intérêt des membres dans ce domaine pourrait améliorer les soins aux patients.
- Ce groupe d'intérêt des membres ne fait pas double emploi avec d'autres ressources de soutien à la pratique applicables à l'échelle nationale.

---

## Conformité aux piliers de la SGIM

- Appuie les piliers de la SGIM :
  - Soutien à la pratique
  - Éducation et formation
  - Politique et plaidoyer
  - Leadership éclairé
- Appuie le modèle de prestation de soins complets, globaux et continus mis de l'avant par le Centre de médecine de famille (<https://patientsmedicalhome.ca/fr>).

## L'auteur d'une demande de création d'un nouveau groupe d'intérêt des membres doit comprendre les attentes suivantes :

- Les projets d'un groupe d'intérêt des membres doivent être mis sur pied et pilotés par le président, le vice-président et les membres du groupe, avec un soutien constant du personnel de la SGIM.
- Le groupe d'intérêt des membres doit avoir au moins un projet actif qui sera achevé durant le mandat du président/vice-président (plan triennal).
- L'impact du projet du groupe doit être évalué.
- Le groupe doit être actif sur MiGroups, et ses membres sont encouragés à afficher régulièrement du contenu pertinent.
- Le groupe doit s'efforcer en tout temps de recruter de nouveaux membres.
- Lors de la soumission de la demande, le demandeur doit démontrer que l'effectif du nouveau groupe est diversifié et qu'il représente un intérêt national au niveau de la pratique.
- Le groupe doit procéder à une autoévaluation pendant le mandat de son président/vice-président et réfléchir à la rétroaction obtenue (p. ex., élaborer un plan d'action).



# Formulaire de demande visant la création d'un groupe d'intérêt des membres

## Information sur l'auteur de la demande

Nom

Numéro de téléphone

Titre et organisation d'affiliation

Numéro de membre du CMFC

Courriel

1. Proposez un nom/sujet pour le nouveau groupe d'intérêt des membres et expliquez en quoi ce nouveau groupe est nécessaire.

2. Qui sont les médecins de famille qui appuient cette demande? Elle doit être appuyée par au moins cinq médecins de famille de différentes provinces et/ou différents territoires pour démontrer qu'elle présente un intérêt national. Veuillez fournir les nom et titre de chacun, l'organisation à laquelle ils sont affiliés et leurs coordonnées (courriel).

3. Décrivez le soutien qu'apportera ce groupe d'intérêt des membres aux médecins de famille du Canada (c.-à-d. lacunes dans la pratique, lacunes dans les connaissances, etc.) ainsi que ses avantages pour les communautés canadiennes (p. ex., diagnostics plus précoces, meilleurs soins, etc.)

4. Décrivez l'évaluation des besoins entreprise pour établir la nécessité de créer un groupe d'intérêt des membres dans ce domaine. Veuillez citer la source de ces données (p. ex., sondage, littérature, données d'association, etc.).

5. Y a-t-il des médecins qui exercent dans ce domaine dans toutes les régions du Canada ?

6. Veuillez fournir des exemples concrets du travail que vous souhaitez réaliser grâce à ce groupe d'intérêt des membres (p. ex., outils ou ressources de pratique clinique, lignes directrices, documents d'orientation, plaidoyer, élaboration de politiques).

7. Existe-t-il une ou des organisations de médecins qui répondent aux besoins des médecins qui s'intéressent à ce sujet ? Si oui, veuillez indiquer le nom de cette ou ces organisations et décrire comment le nouveau groupe d'intérêt des membres procurerait un avantage additionnel aux médecins de famille et à leurs patients.

8. Comment ce groupe d'intérêt des membres appuie-t-il la vision du Centre de médecine de famille (<https://patientsmedicalhome.ca/fr/vision/medecins>) ?

Veuillez faire parvenir la demande remplie par courriel à [migs@cfpc.ca](mailto:migs@cfpc.ca)  
avec comme objet : **Demande de création d'un nouveau GIM.**  
Un courriel de confirmation de réception vous sera envoyé en réponse.

Merci de votre intérêt et de votre participation à l'amélioration de la médecine familiale.